

Le BIS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE SANTEUIL

N°9 Décembre 2021

ISSN 2741-5309 (imprimé)

ISSN 2742-2348 (en ligne)



www.pnr-vexin-francais.fr



<http://ccvexincentre.fr>



Bienvenue à Cédric

C'est avec plaisir que nous vous présentons Cédric Dutarte, votre nouveau jardinier qui œuvre une fois par semaine, tous les mercredis depuis le mois d'août, dans les rues de Santeuil.

Tailler les haies/arbustes et entretenir les massifs (arracher les mauvaises herbes, planter) n'ont pas de secret pour ce professionnel paysagiste, titulaire d'un BTS. Cédric met à disposition son savoir-faire pour maintenir nos arbres, arbustes et massifs en bonne santé : tailler les végétaux en respectant la bonne période et avec les bons gestes favorise la croissance, permet une floraison plus abondante et évite certaines maladies. **Bienvenue à lui !**

La tonte des espaces verts reste réalisée par la société habituelle, de mars à octobre.



Gros succès pour la soirée qui fait peur



Les rues de Santeuil ont rarement été si noires de petites créatures en tout genre : sorcières, squelettes, monstres, citrouilles, fantômes, zombies soit plus de 150 personnes (dont une soixantaine d'enfants) qui ont emprunté les rues sombres ce dimanche 31 octobre, et participé à notre chasse aux indices dans le village.

Remise de diplômes & sachets de bonbons pour les enfants, dégustation de la soupe au potiron pour les plus grands : de quoi clôturer cette belle soirée.



Nouveaux diplômés : faites-vous connaître

La municipalité de Santeuil a décidé de mettre à l'honneur nos jeunes diplômés – Session 2020 et 2021.

Vous avez obtenu votre BAC, BAC PRO, CAP, BTS, Brevet Professionnel ou tout autre diplôme en 2020 et 2021 ?

N'hésitez pas à déposer en mairie, **avant le 30 décembre 2021**, une copie :

- de votre diplôme (ou tout autre justificatif attestant l'obtention du diplôme)
- de votre carte nationale d'identité ou passeport
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une invitation vous sera alors adressée.



Une belle cérémonie



La commémoration du 11 novembre a pu se dérouler dans des conditions presque normales sous un soleil radieux. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à l'issue de cette célébration.

Espérons que pour le 8 mai tout sera rentré dans l'ordre.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Section de SANTEUIL



Remplacement de la barrière Clos de la Ferme



Réfection de la salle des maîtres



Côté travaux dans le village

Mise aux normes de l'électricité de la chaudière de la mairie



Grosse taille de la haie au cimetière





OH...OH...OH... IL ARRIVE...

Ne manquez pas l'arrivée du Père Noël

Le Père Noël et son âne Marmot seront parmi nous devant la mairie le vendredi 24 décembre de 17h à 19h pour remettre aux enfants leurs cadeaux et distribuer des friandises aux petits comme aux grands.

Pour tout renseignement, inscription ou dépôt des paquets cadeaux, contactez Daniel KATOLA au 07 69 53 52 51 ou Odile BOISHARDY au 01 30 39 82 55



Proposé par LE FOYER RURAL - danikatola@yahoo.fr

FÊTES TERMINÉES, SAPIN RECYCLÉ !

Collecte
de votre sapin

Mercredi 5 janvier

À déposer sur le trottoir,
la veille au soir à partir de 19h

- sapin naturel uniquement
- sans emballage
- sans pied, sans bûche, sans pot
- sans neige artificielle ni décoration.

En dehors de cette date,
votre sapin est à déposer en déchèterie.



* un geste pour la planète : votre sapin sera broyé pour être réutilisé en paillage



Tournoi de Belote

L'association Les Récréations Vexinoises présente son 1^{er} tournoi de belote* :

samedi 5 février 2022 en soirée

Renseignements et inscriptions auprès de Michèle Thorel.

6 rue Tour de Viosne – 95640 SANTEUIL

01 30 39 84 77 - [✉ jcm.thorel@wanadoo.fr](mailto:jcm.thorel@wanadoo.fr)



* sous réserve des conditions sanitaires

Après-midi contes de Noël à la bibliothèque

La bibliothèque a proposé une animation « lecture de contes » pour enfants de 3 à 10 ans le samedi 4 décembre après-midi.

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir 17 enfants accompagnés pour certains de leurs parents ou grands-parents.

La magie de Noël a opéré car les histoires et contes choisis ont été appréciés par les petits et les grands, et nous avons à l'occasion chanté ensemble quelques chants de Noël.

Ce fut vraiment un joli moment de partage avec les enfants, qui s'est terminé par un goûter



Les enfants du périscolaire « Pinocchio » préparent les fêtes de fin d'année

Ces derniers mois, l'accueil périscolaire « Pinocchio » a fait des petits projets et activités avec les enfants accueillis à l'école de Santeuil sur le temps du midi et du soir.

En octobre, avant les vacances de la Toussaint, les enfants ont pu jouer à un escape game réalisé par l'équipe d'animation sur le temps du midi pour les plus grands, ainsi qu'une chasse aux bonbons pour les plus petits. Sur le temps du soir, un grand quizz pour gagner des bonbons a été mis en place pour les enfants !



Dès novembre, nous avons commencé à préparer les fêtes de fin d'année. Nous avons participé à un projet en faveur des «Restos du cœur» : les boîtes de noël !

Les familles ont été mises à contribution et nous avons pu récolter beaucoup de choses pour confectionner des boîtes de noël avec les enfants du périscolaire, afin de les offrir aux personnes et aux familles qui n'ont pas les moyens de fêter noël.

A l'école, les enfants ont fait des cartes de noël pour accompagner les boîtes de mots qui réchauffent le cœur !



L'équipe des Lutins du Vexin vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années !

DECEMBRE

19

Collation de Noël

En attendant le Père Noël,
si nous prenions

le temps de partager vin chaud,
chocolat chaud, crêpes ... offerts
à tous.

Venez nous rejoindre à partir
de 17h devant la mairie.

Proposé par LE FOYER RURAL - danikatola@yahoo.fr



Adresses



Les boîtes aux lettres doivent être identifiées pour faciliter la tâche du facteur ou pour la personne qui vient pour des soins. Pensez-y !

30

Respect des limites de vitesse

Pour nos enfants et la sécurité de tous, merci de respecter les vitesses. La vitesse est limitée à 30km/h dans tout le village mais beaucoup d'infractions sont malheureusement constatées.

Toutes les choses géniales...

Le dimanche 28 novembre, en collaboration avec le PIVO, nous avons eu le plaisir d'assister à une superbe pièce de théâtre.

Alors même que le sujet abordé semblait inquiétant, le vécu fut totalement différent ! Cette liste de choses géniales était une véritable ode à la vie, pleine d'humour, de partage et de joie.



L'acteur a su transporter le public dans son récit en l'impliquant et en lui demandant d'interpréter les rôles des personnages qui ont traversé sa vie. Nous nous sommes improvisés à tour de rôle conteur ou acteur, ce qui a révélé de vrais talents de comédiens pour certains ! C'était drôle et participatif, puissant et poétique !

C'était un spectacle de proximité, dans lequel les spectateurs entouraient l'acteur.

A la fin de cette pièce, nous avons même eu le loisir de compléter cette liste de choses géniales qui valent la peine de vivre... et d'avoir ainsi le sentiment de partager un bout de vie de cet homme, interprété par Didier COUSIN, qui tente de lutter contre la dépression et les tentatives suicidaires de sa mère.

En bref, une pièce particulièrement touchante, tendre et optimiste sur la résilience et la capacité de l'homme à surmonter les épreuves de la vie.

Tout simplement GÉNIAL !

MAIRIE

Place du Général Leclerc
email : mairie@santeuil.fr

01 30 39 73 25

Heures d'ouverture :

Mardi de 15h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

POMPIERS.....18
SAMU.....15
POLICE SECOURS..17
GENERAL.....112

Mémento services

PERMANENCES DU MAIRE

Sur Rendez-vous

GENDARMERIE DE MARINES

5 Allée des Ponts Hibert

01 30 39 70 27

Permanences :

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h
Dimanche : 9h-12h / 15h-18h

BOÎTES AUX LETTRES

> 7 Rue de l'Eglise
> 1 Rue Tour de Viosne
Dernière levée à 9h du lundi au samedi
MARINES - 10 Place Verdun
Dernière levée à 17h du lundi au vendredi et 11h le samedi

POMPIERS DE MARINES

19 Boulevard Gambetta
01 34 67 56 00

Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes !

Prudence, vigilance, anticipation. Voici quelques conseils pour vous prémunir et réduire les risques à l'approche de ces fêtes de fin d'année :

Protéger les accès

- Installez des équipements adaptés, agréés :

Moyen de contrôle visuel, entrebâilleur, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme. Les portes fenêtres coulissantes sont les points faibles des maisons. Fermez les volets ou stores de ces fenêtres.

Soyez prévoyant

- Photographiez et répertoriez vos objets de valeur. Notez les numéros de série, conservez vos factures.

Soyez vigilant

• Verrouillez tous les accès de votre domicile (portes et fenêtres) de jour comme de nuit, même en cas de présence. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. Placez en lieu sûr vos bijoux, argent liquide, sac à main, téléphones portables, clés de voiture...

Ne commettez pas d'imprudence

• N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, pot de fleurs... Confiez-les à une personne de confiance. Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

En cas d'absence prolongée

• Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, gardien...). Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Pas de date d'absence sur le répondeur ni sur les réseaux sociaux. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé (programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... personne qui ouvre et ferme les volets chaque jour, relève votre courrier).

Opération tranquillité vacances

• Vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie (dispositif gratuit). Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile pendant votre absence (de jour comme de nuit, en semaine et le week-end). Pour en bénéficier, inscrivez-vous 5 jours minimum avant votre départ.

Si vous constatez une effraction à votre domicile

• Prévenez immédiatement la gendarmerie. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

• Préservez les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur du domicile : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ; interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations faites

• Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.
• Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...).
• Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
• Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



Les numéros utiles :

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, **composez le 17 ou le 112**

Opposition carte bancaire : **0 892 705 705**

Opposition chéquier : **0 892 683 208**

Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes)



PROTÉGEZ-VOUS !

Une nouvelle association : Santeuil Patrimoine

Elle est née de l'idée de 8 Santeuillais, amoureux du Patrimoine de leur village et principalement du cœur de notre village : l'Eglise. Cette association a pour objectif de récolter des fonds, en proposant différents évènements (concerts, expositions, ...) et en mobilisant de généreux donateurs.

Santeuil Patrimoine espère bien rassembler un maximum d'adhérents pour que ses idées puissent se concrétiser. A l'image des villages environnants, tels que Vigny, Magny en Vexin ou Livilliers, cette association pourrait apporter un soutien supplémentaire aux démarches municipales entreprises de sauvegarde de son Patrimoine.



Déco' Noël



A Santeuil

Il était une fois l'esprit de Noël à Santeuil

Depuis le 1^{er} décembre, des décorations de Noël faites par des Santeuillais apparaissent au fil des jours selon le plan distribué dans les boîtes aux lettres.

Parfois, des surprises vous attendent : possibilité de rentrer dans le jardin, gourmandises offertes...

Les efforts de chacun pour illuminer notre village contribuent à créer un esprit commun pour ces fêtes de fin d'année.

Un grand merci aux participants !



La municipalité réveille également la magie de notre village en offrant une merveilleuse ambiance de fêtes grâce aux 43 illuminations d'extérieur (dont 24 nouvelles louées sur ces 2 années).

Enfin, en collaboration avec le Foyer Rural et de nombreux décorateurs bénévoles, les décorations « faites maison » sont plus nombreuses d'année en année : une attraction qui ravit petits et grands. **A vos plumes les enfants ! Pour la deuxième fois, la boîte aux lettres du Père Noël sera installée à côté de la mairie. L'an passé, chaque enfant avait reçu sa réponse.**

Au fil de l'histoire ...

Le dimanche 21 novembre, nous avons eu l'honneur d'une visite guidée de notre village par Léa Pétard, chargée de mission culture et valorisation des patrimoines au Parc Naturel Régional du Vexin Français ainsi que Sandrine Lemaire, guide du Vexin Français.

Cette visite fut riche d'informations historiques, culturelles et florales.

Il serait impossible dans un seul bis de faire le résumé de tout ce qui nous a été narré, mais un des points les plus intéressants de notre village, est la présence de 2 ensembles archéologiques implantés au lieu-dit les Épagne :



- ❖ Le plus ancien est un petit **ETABLISSEMENT GALLO-ROMAIN** mis au jour en 1988 lors de la construction du lotissement Lucie-Schweizer.
- ❖ L'autre ensemble archéologique, distant d'à peine 50 mètres du site gallo-romain, est connu de longue date car des érudits relataient déjà en 1879 puis en 1900 la découverte de sépultures médiévales.

Parmi ces érudits, Léon Plancouard (= archéologue et historien du Vexin) décrit notamment des cercueils en bois et 8 sarcophages en pierre calcaire, l'un monolithe et les autres en 2 parties ; 5 tombes masculines contenaient des armes (scramasaxes, couteaux) et 2 féminines des perles en verre et autres bijoux qui ont permis de dater ces sépultures de l'époque mérovingienne.

Cette vaste **NECROPOLE DU PREMIER MOYEN AGE** où, sur 500 mètres de long, s'éparpillaient sarcophages, cercueils et lieux d'inhumation, était traversée par le chemin des Épagne, qui rejoignait la chaussée Brunehaut au carrefour marqué par la croix Golt/du Gué. La construction du lotissement a entraîné de nouvelles fouilles du site, dans sa partie Est. 182 sépultures ont été dégagées. La plupart avaient été pillées mais le mobilier tout de même recueilli a permis de les dater entre le Ve siècle et l'époque carolingienne. Là encore, les corps avaient été déposés soit en pleine terre, soit dans des cercueils, soit dans des sarcophages. L'un d'entre eux, contenant les restes d'un enfant, avait été taillé dans le fût d'une colonne antique, cela correspondrait-il à l'indice d'une demeure luxueuse gallo-romaine dans les parages ?

Quelques sépultures montrent clairement qu'elles avaient été plusieurs fois réutilisées et remaniées au fil du temps, certainement pour les membres d'une même famille. Certains emplacements étaient marqués par une stèle dont le décor témoigne de l'implantation du christianisme dans la région, vers le VIe siècle (époque paléochrétienne).

Quelques objets exceptionnels ont été trouvés à l'occasion de cette campagne de fouilles, à l'instar d'une plaque-boucle très ouvragée, en argent doré et pierres semi-précieuses. Un cornet apode en verre laisse également supposer la richesse et le haut statut de certains défunt.

Cette visite a été si riche d'informations que nous vous donnons rendez-vous au prochain BIS pour découvrir d'autres merveilles concernant notre si charmant village.

NOTE

SUR

LE CIMETIÈRE DE SANTEUIL-EN-VEXIN,

PAR M. LÉON PLANCOUARD,

Correspondant du Comité, à Cléry-en-Vexin.

Le lieu dit la *Croix-Golt*, à Santeuil⁽¹⁾, fut jadis occupé par un cimetière établi sur la partie supérieure du coteau qui s'allonge en pente vers l'Ouest, à 500 mètres de distance du village.

C'est dans une pièce⁽²⁾, récemment achetée au marquis de Gouy, par M. Gerbe, que son fils, en poussant sa charrue, a mis à jour, le 11 janvier 1900, les cercueils en pierre d'une nécropole dont il serait important de déterminer les limites, quand les fouilles seront terminées.

D'après une tradition locale, la nécropole de Santeuil a été saccagée en partie il y a un siècle.